

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de révision 15-feb-2024 Version

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit CC-541

Autres moyens d'identification

Code du produit 20587

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Nettoyant Chloré Non Moussant

Utilisations contre-indiquées Suivez les instructions sur l'étiquette lors de l'application de ce produit

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identificateur du fournisseur initial Safe Foods Chemical Innovations

1501 E. 8th Street

North Little Rock, AR 72114 USA

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone du 1-888-671-5366

fournisseur initial

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS			
Classification			
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie A		
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1		

Éléments d'étiquetage

DANGER

Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires



Conseils de prudence - Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Traitement spécifique (voir Article 4 de FDS)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Toxicité aiguë inconnue Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS				
Nom chimique	No. CAS	% en poids		
Eau	7732-18-5	70-90		
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	5-10		
L'hypochlorite de sodium	7681-52-9	1-5		
Polyacrylate de sodium	68479-09-4	1-5		
Chlorure de sodium	7647-14-5	1-5		
Silicate de sodium	1344-09-8	< 1		
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	< 0.5		

^{*}Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Ingestion

Inhalation Déplacer à l'air frais. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Appeler

immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux En cas de contact avec les yeux, retirer les verres de contact et rincer immédiatement avec

une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze

minutes. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en

retirant les vêtements et les chaussures contaminés. En cas de brûlure sévère, une attention médicale immédiate est requise. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche immédiatement et boire beaucoup d'eau. Ne jamais

rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un

médecin.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés Moyens d'extinction inappropriés La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO2), une poudre extinctrice, une mousse.

Aucun renseignement disponible.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Une réaction exothermique se produit lors de la dilution avec de l'eau.

Produits de combustion dangereux Du chlore gazeux sera libéré au contact d'acides, ou pendant la décomposition thermique.

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Aucun. Aucun.

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Combattre le feu à une distance maximale ou utiliser des lances sur affût télécommandées ou des canons à eau. Refroidir les contenants avec de grandes quantités d'eau longtemps après l'extinction du feu. Une substance non combustible ne brûle pas par elle-même, mais elle peut se décomposer sous l'effet de la

chaleur et produire des vapeurs corrosives ou toxiques.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate.

Pour les intervenants d'urgence Isolez la zone. Maintenez à distance les personnes non indispensables.

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection de Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.

l'environnement Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité. Absorber le déversement avec un matériau inerte (par ex., du sable ou de la

terre), placer ensuite dans un contenant pour déchets chimiques.

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte. Recueillir le produit répandu. Balayer et

transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Après le néttoyage,

rincer les traces avec de l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention Une réaction exothermique se produit lors de la dilution avec de l'eau. Utiliser la protection

individuelle recommandée à la section 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Laver à fond après manutention. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

securite et a nygiene inaustrielle.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Craint le gel.

Entreposer conformément à la réglementation locale.

Matières incompatibles Agent oxydant. Acides. Les métaux amphotères (aluminium, cuivre, zinc).

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

sécuritaire

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	TWA - Ontario	Québec
Hydroxyde de potassium	Valeur plafond: 2 mg/m ³			
1310-58-3				

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond Valeur limite maximale

* Désignation de la peau

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches, douches oculaires et systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche. Écran de protection du visage.

Protection de la peau et du corps S'il existe un risque de contact : Gants résistants aux agents chimiques, combinaison et bottes.

Protection respiratoire Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite

d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements

contaminés et les laver avant réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect Solution aqueuse Couleur Clair, jaune clair

Odeur Chlore

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété
pHValeurs
12Remarques • Méthode
±1 @ 21°C (2% solution)

Point de fusion / point de -18 °C / 0 °F

congélation

Point d'ébullition / intervalle 99-105 °C / 210-220 °F

d'ébullition

Point d'éclair Ininflammable

Taux d'évaporation < 1

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure Aucune donnée disponible

d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible Pression de vapeur Aucune donnée disponible

Densité de vapeur > 1

Densité relative 1.19 g/cc

Solubilité dans l'eau Miscible dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants Aucune donnée disponible

Coefficient de partage

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation
Température de décomposition
Viscosité cinématique

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Viscosité dynamiqueAucune donnée disponiblePropriétés explosivesAucun renseignement disponible.Propriétés comburantesAucun renseignement disponible.

Teneur en COV (%) 0.00%

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RéactivitéAucun renseignement disponible. **Stabilité chimique**Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions Aucun dans des conditions normales de traitement.

dangereuses

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles Agent oxydant. Acides. Les métaux amphotères (aluminium, cuivre, zinc).

Produits de décompositionDu chlore gazeux sera libéré au contact d'acides, ou pendant la décomposition thermique.

dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut entraîner une irritation du

système respiratoire. Les vapeurs peuvent irriter les yeux, le nez, la gorge et les poumons.

Contact avec les yeux

Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.

Contact avec la peau

Un contact cause une grave irritation de la peau et des brûlures possibles.

Ingestion L'ingestion cause des brûlures au tube digestif supérieur et aux voies respiratoires. Peut

brûler la bouche, la gorge et l'estomac.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	= 284 mg/kg (Rat)	-	-
L'hypochlorite de sodium 7681-52-9	= 8.91 g/kg(Rat)	> 10000 mg/kg (Rabbit)	-
Chlorure de sodium 7647-14-5	= 3 g/kg (Rat)	> 10 g/kg(Rabbit)	> 42 g/m³(Rat)1 h
Silicate de sodium 1344-09-8	= 1960 mg/kg (Rat)	> 4640 mg/kg (Rabbit)	-
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	140 - 340 mg/kg (Rat)	= 1350 mg/kg (Rabbit)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible. **Lésions oculaires graves/irritation** Aucun renseignement disponible.

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou Aucun renseignement disponible.

cutanée

Mutagénicité sur les cellules Aucun renseignement disponible.

germinales

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			,	
Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
L'hypochlorite de sodium	-	Groupe 3	-	-
7681-52-9		•		

Légende

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 : « ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme » (comme les sels d'hypochlorite)

Toxicité pour la reproduction
STOT - exposition unique
STOT - exposition répétée
Danger par aspiration

Aucun renseignement disponible.
Aucun renseignement disponible.
Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 5.581.20

Toxicité aiguë inconnue 20.985 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

4.5 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

12.6 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané

20.985 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)

15-feb-2024 CC-541 Date de révision

20.985 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur) 20.985 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	-	80: 96 h Gambusia affinis mg/L LC50 statique	-
L'hypochlorite de sodium 7681-52-9	0.095: 24 h Skeletonema costatum mg/L EC50	0.06 - 0.11: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 dynamique 4.5 - 7.6: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 statique 0.18 - 0.22: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 statique 0.03 - 0.19: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-statique 0.4 - 0.8: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 statique 0.28 - 1: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 dynamique 0.05 - 0.771: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 dynamique	2.1: 96 h Daphnia magna mg/L EC50 0.033 - 0.044: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Statique
Chlorure de sodium 7647-14-5	-	5560 - 6080: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 dynamique 12946: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 statique 6020 - 7070: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 statique 6420 - 6700: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 statique 7050: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 semi-statique 4747 - 7824: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 dynamique	340.7 - 469.2: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Statique 1000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Silicate de sodium 1344-09-8	-	301 - 478: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 3185: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 semi-statique	216: 96 h Daphnia magna mg/L EC50
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	-	45.4: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 statique	-

Persistance et dégradabilité

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage	
Hydroxyde de potassium - 1310-58-3	0.65	0.83

Mobilité Soluble dans l'eau.

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la inutilisés réglementation environnementale.

Emballage contaminé

Les contenants vides doivent être rincés trois fois avant leur élimination. Éliminer

conformément à la réglementation locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD

UN/ID No.

Nom officiel d'expédition Liquides corrosifs, n.s.a. (contient de l'hydroxyde de potassium et de l'hypochlorite de sodium)

Classe de danger Groupe d'emballage Ш

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Informations sur le réglementation

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la Non applicable

couche d'ozone (SACO)

Polluants organiques persistants Non applicable La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux) LIS/LES Est conforme à (aux)

EINECS/ELINCS Aucun renseignement disponible

Léaende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

Préparée par Département technique.

Date d'émission03-oct.-2019Date de révision15-feb-2024

Version

Note de révision Mise à jour du nom de l'entreprise.

Avis de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette fiche technique sur la sécurité des substances sont correctes au meilleur de nos connaissances à la date de sa publication. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif, en vue de permettre des opérations de manipulation, de fabrication, de stockage, de transport, d'élimination et de rejet, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Les dangers pour la santé indiqués dans cette FDS s'appliquent à ce produit dans sa forme concentrée (tel que fourni) et peuvent varier de manière significative à la dilution d'utilisation. Les signes et symptômes de l'exposition s'appliquent uniquement lors d'une manipulation négligente ou d'une mauvaise utilisation du produit concentré, et non pas lors de l'exposition courante au produit dilué dans des conditions normales d'utilisation.

Fin de la fiche signalétique